

La CGT-EP enfin reconnue représentative !

Par un arrêté du 23 décembre 2025, le ministère du Travail vient enfin de reconnaître la représentativité de la CGT-EP dans l'enseignement privé avec un poids de 9,31 %. Pour rappel, en avril dernier, la CGT-EP franchissait pour la première fois la barre des 8 % lors de la mesure d'audience 2021-2024 dans l'EPNL. Ce score est l'agrégation des résultats de toutes les élections CSE dans les établissements : c'est le fruit de notre développement et de notre travail de terrain quotidien auprès des salarié-es.

Une victoire contre l'obstruction.

Il aura fallu attendre 8 mois et deux arrêtés pour que ce résultat soit enfin acté ! Depuis 2017, la CGT était régulièrement exclue des négociations à cause d'une mesure d'audience biaisée. En effet, celle-ci inclut le vote des enseignant-es (agents publics) pour définir la représentativité sur des accords ne concernant que les salarié-es de droit privé. Jusqu'ici, nous devons systématiquement agir en justice pour imposer notre présence.

Cette fois, même avec ce biais, la CGT est représentative : notre présence est désormais incontestable !

Nous avons tenu bon face aux refus et aux manœuvres. Chaque voix compte, chaque camarade compte, chaque lutte compte.

Ensemble, nous allons continuer à faire entendre notre voix, défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.



La CGT-EP : un acteur incontournable de la branche.

Désormais, la CGT-EP doit être conviée à l'ensemble des négociations de l'Enseignement Privé. Plus aucune décision ne se fera sans nous dans les instances suivantes :

- CPPNI de la convention collective : salaires, temps de travail, congés, etc.
- EEP Santé : mutuelle obligatoire.
- EEP Prévoyance : prise en charge des arrêts maladie, de l'invalidité et des décès.
- EEP Formation : certifications, financements, etc.
- EEP Prévention : Prévention des risques
- CPR : conciliation en cas de litige entre salarié-e et employeur.

Ensemble, transformons l'essai !



Cette reconnaissance va nous permettre de mieux vous défendre, de mieux vous informer et de favoriser la mobilisation pour faire grandir le rapport de force et ainsi peser dans la négociation.

C'est une victoire historique, mais c'est aussi le point de départ de nouveaux combats que nous ne pourrons gagner sans vous. Le changement commence sur le terrain : mobilisez-vous et organisez-vous au sein de vos établissements !

Nous sommes là et nous ne lâchons rien !